

DPEA architecture navale

 Durée de formation : 1 an

 Niveau de sortie des études : Bac + 5

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Les DPEA sont des diplômes de spécialisation aux études d'architecture, équivalents à un master spécialisé. Ils permettent d'acquérir ou de développer des compétences acquises précédemment. Les spécialisations sont variables selon les écoles d'architecture : architecture navale, scénographie, design et innovation pour l'architecture, etc.

La formation est d'une durée d'un an à deux ans, Elle comprend des cours théoriques, des travaux pratiques, des visites de chantier, une période de stage en entreprise de 4 à 6 semaines et un projet de fin d'études.

MÉTIERES PRÉPARÉS

Architecte	Construction d'un immeuble ou d'un hôpital, réhabilitation de logements sociaux, reconversion d'une usine en bureaux... Autant de projets qui ne peuvent pas voir le jour sans l'intervention d'un architecte. Ce maître d'oeuvre exerce le plus souvent en libéral.
Architecte naval/e	L'architecte naval imagine la coque, le pont ou la voilure d'un navire. Il effectue les calculs nécessaires à sa bonne marche, comme la flottabilité ou la résistance des matériaux. Un travail passionnant, sachant que les places sont extrêmement rares.

OÙ SE FORMER ?

Paris (75)	Rythme & durée	Lieu
École nationale supérieure d'architecture Paris La Villette (ENSAPLV)	Temps plein ; 1 an	Paris
Loire-Atlantique (44)	Rythme & durée	Lieu
École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSA)	Temps plein ; 2 ans	Nantes

Sources : Onisep 02.2025